



Parc naturel régional du Perche

APPEL À CANDIDATURES

Créer une œuvre autour de la thématique du *Paysage*

Présentation du Parc naturel régional du Perche

Un Parc naturel régional est un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. C'est également un territoire vivant dont les ressources naturelles, bâties, matérielles et immatérielles sont à préserver et à valoriser sur les plans environnemental, économique et social. Le Parc naturel régional du Perche a été créé en 1998. Il regroupe aujourd'hui 126 communes et s'étend sur la majeure partie du Perche historique. Il est à cheval sur deux régions : la Basse-Normandie et le Centre, et deux départements : l'Orne (83 communes) et l'Eure-et-Loir (43 communes). Il compte 194 000 hectares et 77 000 habitants.

Les patrimoines naturel, paysager, culturel et bâti du Perche constituent une de ses richesses. En répondant aux attentes des habitants et des acteurs, la Charte du Parc du Perche propose d'agir avec eux, afin de préserver et de gérer ces ressources dans une vision de valorisation du territoire et d'un réel développement durable. Les champs privilégiés proposés par la Charte pour ces objectifs sont ceux, notamment, de la biodiversité et des ressources naturelles, des paysages et du cadre de vie, et des patrimoines culturel et bâti.

Le Paysage : enjeux et transmission.

La préservation du paysage et sa valorisation sont des priorités stratégiques de la Charte 2010-2022 du Parc du Perche.

Depuis 2010, le Parc naturel régional du Perche développe un projet culturel autour des paysages, avec pour ambition de collecter les témoignages et de sensibiliser les habitants et les visiteurs du Parc à la question du paysage, de sa transmission et de ses enjeux.

En 2012, le Parc a confié à l'Ecomusée du Perche la **réalisation d'une enquête ethnologique autour de la perception du paysage**. Au terme de recherches historiques et d'entretiens auprès d'acteurs du Perche (commerçants, agriculteurs, professionnels du tourisme,...), elle a permis d'identifier la richesse et les enjeux culturels, sociaux, historiques et économiques du paysage percheron.

En partenariat avec le Conseil Régional de Basse-Normandie, le Conseil Régional du Centre et avec le Conseil général de l'Orne, et dans la continuité de cette enquête, le Parc souhaite à présent **mettre en œuvre deux outils de valorisation et de sensibilisation** des paysages, en s'appuyant sur les données recueillies par l'Ecomusée, ainsi que sur l'*Atlas du Paysage* (un outil d'information et de conseils). Souhaitant susciter la rencontre et les échanges entre habitants, artistes et scientifiques autour de cette thématique, le Parc a imaginé deux outils de valorisation complémentaires.

Dès mars 2014, trois artistes plasticiens seront sélectionnés et invités à imaginer et créer une ou plusieurs œuvres en s'inspirant de la thématique du paysage. Des temps de rencontres avec le

public et une restitution finale seront organisés, afin de valoriser leurs productions, renforcer l'inscription du projet dans le territoire et sensibiliser les habitants à cette approche sensible et originale du paysage.

Afin de compléter cette approche, un outil pérenne et itinérant sera également mis en place : **une mallette pédagogique**, au contenu orienté plus spécifiquement sur l'évolution historique des paysages (bocage, techniques agricoles, artificialisation...), qui pourra être diffusée et activée de manière privilégiée dans le réseau de bibliothèques locales, et éventuellement auprès d'autres structures communales et intercommunales. Les œuvres des artistes retenus seront exposées par la même occasion, permettant la confrontation du regard des artistes, de l'approche scientifique et pédagogique du professionnel, et du regard des habitants. Lors de ces temps d'exposition, il sera proposé une animation de découverte des composantes paysagères du lieu d'exposition (diversité, histoire...) et chacun sera invité à s'exprimer sur sa perception du paysage, à travers des photographies, dessins, textes, témoignages....

Présentation du projet et de ses modalités techniques

Dans le cadre du projet Paysage, il est proposé à trois artistes de créer une ou plusieurs œuvres autour de la thématique du paysage à partir de la richesse de l'environnement paysager du Parc, du dossier de restitution de l'enquête ethnologique *Le paysage, un cadre de vies...* et de *l'Atlas du Paysage*.

Objectifs

- Appréhender le paysage et ses enjeux à travers une forme artistique.
- Sensibiliser le public à la question du paysage à travers une approche sensible et artistique, qui se verra complétée dans un second temps par une approche didactique et pédagogique.

Liens avec la politique culturelle du Parc du Perche (territoire, habitants, patrimoines)

- Valorisation artistique des patrimoines. La culture comme révélateur des patrimoines.
- Favoriser la présence durable d'artistes sur un territoire.
- Développement culturel du territoire.

Public ciblé

- Habitants du territoire
- Visiteurs et touristes

Organisation et critères de l'appel à candidatures

- Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes plasticiens, vidéastes et/ou photographes.
- Aucun médium ni support n'est exclu (peinture, sculpture, aquarelle, son, vidéo, photo...).
- L'artiste peut proposer des installations extérieures ou intérieures.
- L'artiste, selon son projet et sa démarche personnels, peut proposer plusieurs œuvres.

Conditions

- S'appuyer sur le patrimoine naturel local, sur l'étude ethnologique *Le paysage un cadre de vies...*, sur *l'Atlas des paysages* et sur la base de données Bocage comme matières premières¹.
- Aboutir à la création d'une ou plusieurs œuvres.
- La (ou les) œuvre(s) créée(s) doit être mobile ou pouvoir faire l'objet d'une restitution grâce à une captation (ou autre).
- Un texte explicatif et de présentation de l'œuvre et de la démarche artistique devront être fournis au Parc.
- Une trace de la démarche artistique doit être conservée (journal, photographies, schémas...).
- La population locale devra être intégrée à un ou plusieurs moments du temps de création (libre proposition, à préciser avec la chargée de mission culture du Parc).
- L'artiste s'engage à participer au temps de restitution qui sera organisé en fin de résidence.

Engagements et participation du Parc

Le Parc s'engage à :

- Apporter un soutien administratif aux artistes,
- Accompagner l'artiste dans la définition de son projet et des actions culturelles,
- Communiquer sur le projet (site Internet, communiqués de presse, Lettre du Parc, page Facebook, Newsletter,...)
- Organiser le temps de restitution de fin de création, qui réunira les trois artistes sélectionnés et leurs œuvres,
- Mettre à disposition des artistes l'expertise de ses chargés de mission.

Les dépenses liées à la création artistique seront prises en charge par le Parc, dans les conditions définies ci-après.

Une convention sera signée entre le Parc du Perche et chacun des artistes, précisant toutes les modalités techniques et administratives du partenariat.

Mode de sélection des trois artistes

Les dossiers seront d'abord examinés par un groupe de travail interne. Si nécessaire, des compléments d'informations seront demandés aux artistes.

La présélection sera ensuite présentée aux membres du comité de pilotage du projet (composition en pièce jointe), qui choisiront les trois artistes à partir de critères prédéfinis.

Budget

Chaque artiste recevra une rémunération de 2700€. Comprise comme la rémunération artistique, elle comprendra :

- La création de l'œuvre (ou des œuvres) et la participation de l'artiste aux temps de présence obligatoire (rencontre avec le groupe de travail et le comité de pilotage, restitution...).
- L'organisation et la réalisation d'actions de sensibilisation (ouverture de l'atelier au public, rencontres avec des scolaires...)

¹ Ces documents seront mis à disposition des artistes durant toute la durée souhaitée.

- La cession du droit d'exploitation de l'œuvre pour une durée déterminée et de ses représentations (clichés). Les conditions d'exploitation seront fixées et précisées dans la convention, en accord avec l'artiste.

NB : Le droit d'exploitation sera bien entendu cédé dans le respect du droit moral.

En plus de cette rémunération artistique, et dans un maximum de 730€ par artiste, sur présentation de justificatifs et sous conditions, les dépenses suivantes pourront également être prises en charge par le Parc :

- Frais de réalisation des œuvres (achat de matériaux...)
- Défraiements (repas, logements, déplacements...)
- Frais logistiques (transports des œuvres, installation, montage...)

Calendrier

3 mars 2014 : date limite du dépôt des dossiers de candidature

10 mars 2014 : comité de pilotage de sélection des projets

Avant fin mars 2014 : signature des conventions de partenariats

Juin-septembre 2014 : temps de création

Fin septembre 2014 : restitution finale.

Dossier de candidature

Il sera à remettre avant le 3 mars 2014 et comprendra les pièces suivantes :

- Fiche de candidature
- CV de l'artiste (parcours, expositions réalisées...),
- Présentation de la démarche artistique globale de l'artiste,
- Présentation du projet envisagé dans le cadre du projet *Paysage* (avec, si possible, des visuels...) et des actions culturelles envisagées.
- Calendrier prévisionnel de l'action,
- Budget prévisionnel (frais artistiques, déplacements...).

Une version papier sera envoyée par courrier à :

Parc naturel Régional du Perche

A l'attention de Julie Pettoello

Courboyer

61340 Nocé

N'hésitez pas à contacter Julie Pettoello, chargée de mission culture, pour davantage de renseignements par mail : julie.pettoello@parc-naturel-perche.fr ou au 02 33 85 36 36.

Composition du comité de pilotage

Pascale GOUIN-LEVEQUE, maître de conférences en géographie, Université du Maine

Michel KRECKE, Association des Amis du Perche

Alain LAUTRÉ, Vice-président de la commission culture du Parc

Françoise LECUYER-CHAMPAGNE, conservateur au Musée Château Saint Jean de Nogent-le-Rotrou

Florence LEPAREUR, Ecomusée du Perche

Dominique MANSION, Maison Botanique

François RADIGUE, Association Faune et Flore de l'Orne

Jacques REMY, INRA/MONA

Pierre SCHMIT, directeur du Crécet (Centre régional de la culture ethnologique régional)

Jean-Luc SIMON, ancien membre de la commission Paysage et ancien agriculteur

Elisabeth TAUDIERE, Maison de l'architecture de Basse-Normandie

Evelyne WANDER, directrice de l'Ecomusée du Perche

Parc du Perche :

Denis GUILLEMIN, directeur

Catherine BAUR, chargée de mission Environnement

Delphine CHAPON, chargée de mission pédagogie

Camille HENRY, chargée de mission agriculture

Anthony MICHEL, chargé de mission Bocages

Jean-Pierre PAULY, éducateur à l'environnement

Julie PETTOELLO, chargée de mission culture



Fiche de candidature

Créer une œuvre autour de la thématique du *Paysage*

Parc naturel régional du Perche - 2014

Nom de l'artiste :

Adresse postale :

.....
.....

Téléphone :

Portable :

Adresse courriel :

Fax :

Site Internet :

Pièces à joindre au dossier :

- CV de l'artiste (parcours, expositions réalisées...),
- Présentation de la démarche artistique globale de l'artiste,
- Présentation du projet envisagé dans le cadre du projet *Paysage* (avec, si possible, des visuels...) et des actions culturelles envisagées.
- Calendrier prévisionnel de l'action,
- Budget prévisionnel (frais artistiques, déplacements...).

Ces documents sont à envoyer par mail et par courrier à Julie Pettoello, chargée de mission culture (julie.pettoello@parc-naturel-perche.fr):

*Parc naturel régional du Perche
À l'attention de Julie Pettoello
Courboyer
61340 Nocé*